



AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une consultation publique aura lieu dans le cadre des demandes de dérogations mineures pour les propriétés suivantes :

- **53, rue du Domaine-Corona**
- **441, rue Sainte-Anne**
- **91, rue Notre-Dame**

L'objet de cette consultation est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par ces demandes de dérogations mineures :

Concernant le 53, rue du Domaine-Corona, la dérogation concerne la marge avant (sur rue secondaire). La demande vise à autoriser une marge de 5 mètres au lieu des 8 mètres demandés par le règlement de zonage.

Concernant le 441, rue Sainte-Anne, la dérogation vise à diminuer la profondeur du lot à 41 mètres au lieu des 45 mètres demandé par le règlement de lotissement.

Concernant le 91, rue Notre-Dame, la dérogation vise à diminuer la marge latérale à 1.51 mètres au lieu des 2 mètres demandés.

Le Conseil prendra connaissance des avis lors de la séance ordinaire du lundi 1^{er} octobre 2025. De plus, la consultation publique aura lieu ce **29 septembre à 18h30** à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville, au **101, rue de l'Hôtel-de-Ville**, Saint-Alexis-des-Monts.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 10 septembre 2025


MARYSE ALLARD, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE